

## ► PRÉSENTATION DU CIRCUIT

Ce circuit vous entraîne au cœur d'un paysage vallonné, composé de prairies et de bois. Il vous offre de splendides panoramas sur les Monts du Lyonnais et du Beaujolais mais également sur l'agglomération Lyonnaise et Les Alpes, depuis la Chapelle de Fouillet.

A proximité immédiate : le Musée de la mine et de la minéralogie à Saint Pierre la Palud et Le Couvent La Tourette à Eveux, édifié au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle par Le Corbusier et reconnu au patrimoine mondial de l'Unesco en 2016. Deux incontournables !

Plus d'informations sur [www.arbresletourisme.fr](http://www.arbresletourisme.fr)

## ► DESCRIPTIF DU CIRCUIT

- D** Depuis la place Lucien Vachez, prenez la route du bourg sur votre gauche puis le chemin de la Baudette sur votre droite.
- 1** Empruntez le chemin des Mineurs sur votre gauche et poursuivez tout droit par la rue des Roches puis le chemin de la Bâtie pour rejoindre la RD 7 que vous franchissez en tunnel.
- 2** A l'intersection suivante, prenez la route d'Arcy à droite puis successivement, le chemin du Ruisseau à gauche et la route de la Falconnière à droite.
- 3** Au carrefour, poursuivez sur la Route de Bibost à votre droite puis sur le chemin de La Farge à votre gauche pour rejoindre le Chemin de la Jouannas que vous empruntez sur votre droite jusqu'à la Montée des Esses.
- 4** Continuez sur le Chemin de Buth pendant 1,4 km puis prenez la RD 24 par la droite.
- 5** Longez la rivière de la Brévenne par le Chemin du Calois puis empruntez la coursière des Grands Fonds.
- 6** Poursuivez sur le chemin rural sur votre droite pendant 1,8 km.
- 7** Prenez la route des Granges puis l'impasse des Pervenches. Continuez toujours tout droit jusqu'à la route du Sonnay.
- 8** Empruntez le chemin rural sur votre droite jusqu'à la RD 7, longez-la sur votre gauche puis prenez le chemin du Butet à droite.
- 9** Tournez à droite sur le chemin de la Gaillarde puis le chemin des Gouttes.
- 10** Traversez la RD 19 pour emprunter le chemin de Fouillet (en option, aller-retour possible par le chemin de droite jusqu'à la Chapelle). Continuez toujours tout droit pour regagner la place Lucien Vachez

► Pour signaler un problème, [www.sentinelles.sportsdenature.fr](http://www.sentinelles.sportsdenature.fr)

# Le Pays de L'Arbresle

## à VTT



### CIRCUIT

# 61

## Le Crêt de Fouillet



Sourcieux



17,5 Km



470 m



Difficile

Office de Tourisme  
du Pays de L'Arbresle



Lyonnais et Beaujolais



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Pays de L'Arbresle

Office de Tourisme et Espace découverte du Pays de L'Arbresle

18-20 place Sapéon - 69210 L'Arbresle

04.74.01.48.87 - [officedetourisme@paysdelarbresle.fr](mailto:officedetourisme@paysdelarbresle.fr)

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h

Fermeture le jeudi d'octobre à mai

[www.arbresletourisme.fr](http://www.arbresletourisme.fr)



CIRCUIT

61

# Le Crêt de Fouillet

► DÉPART :

Place Lucien Vachez

► BALISAGE :

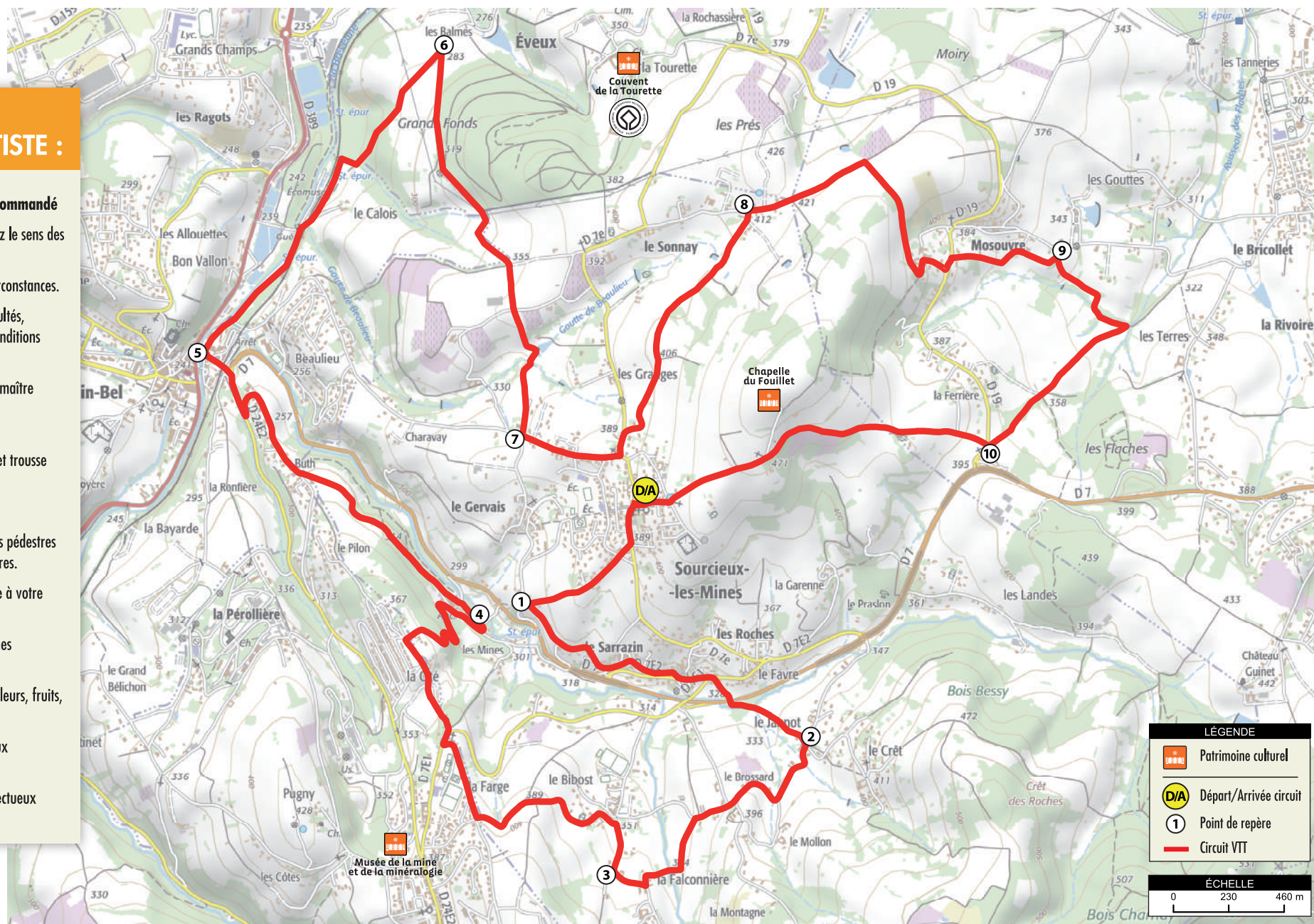
Suivre n° 61 sur



DÉNIVELLÉ

## CODE DE BONNE CONDUITE DU VÉTÉTISTE :

- Le port du casque est fortement recommandé
- Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires.
- Respectez le code de la route en toutes circonstances.
- Prenez connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du parcours choisi et des conditions météorologiques.
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse.
- Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement, accessoires de réparation et trousse de première urgence.
- Restez courtois avec les autres usagers.
- Dépassez avec précaution les randonneurs pédestres et équestres, qui restent toujours prioritaires.
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage.
- Respectez les propriétés privées et les zones de cultures.
- Ne faites pas de la cueillette sauvage de fleurs, fruits, légumes et champignons.
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux d'élevage.
- Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de l'environnement.



LÉGENDE	
	Patrimoine culturel
	Départ/Arrivée circuit
	Point de repère
	Circuit VTT

